



SPF ECONOMIE, P.M.E.,
CLASSES MOYENNES & ENERGIE

NUMERO DE PUBLICATION : 1014828A6
NUMERO DE DEPOT : 2002/0315
Classif. Internat. : A47J
Date de délivrance le : 04 Mai 2004

Le Ministre de l'Economie,

Vu la loi du 28 Mars 1984 sur les brevets d'invention, notamment l'article 22;

Vu l'arrêté royal du 2 Décembre 1986 relatif à la demande, à la délivrance et au maintien en vigueur des brevets d'invention, notamment l'article 28;

Vu le procès verbal dressé le 13 Mai 2002 à 14H30 à l'Office de la Propriété Intellectuelle

ARRETE :

ARTICLE 1.- Il est délivré à : CAMERA Maria
avenue Ernest Cambier 123 Bt4, B-1030 BRUXELLES/SCHAERBEEK(BELGIQUE)

un brevet d'invention d'une durée de 6 ans, sous réserve du paiement des taxes annuelles, pour : CREUSE POMME DE TERRE.

ARTICLE 2.- Ce brevet est délivré sans examen préalable de la brevetabilité de l'invention, sans garantie du mérite de l'invention ou de l'exactitude de la description de celle-ci et aux risques et périls du(des) demandeurs(s).

Pour expédition certifiée conforme

L. WUYTS
CONSEILLER

Bruxelles, le 04 Mai 2004
PAR DELEGATION SPECIALE :

L. WUYTS
CONSEILLER

1. LE CREUSE POMME DE TERRE

Cette invention est un ustensile permettant d'évider les pommes de terre.

Il est utilisé pour enlever la partie centrale, par exemple, de pommes de terre, ensuite, une fois le centre enlevé, il en résulte une ouverture qui peut être farcie, par exemple, par un produit à base de viande. La partie centrale de la pomme de terre qui a été évidée peut, à son tour, être cuite de différentes façons, par exemple, à la friture, à la poêle... afin de le consommer également.

Cette invention est un objet primaire qui permet d'obtenir un ustensile pour évider les pommes de terre (et d'autres aliments).

Selon cette invention un ustensile manuel permet d'évider les pommes de terre, ustensile qui comprend une tige allongée dont les dimensions transversales ne sont pas uniformes dans toute sa longueur et dont la coupe transversale est circulaire, qui a donc une première extrémité et une seconde extrémité, et dont la seconde extrémité de la tige est inclinée par rapport à la partie restante de la tige suivant un angle obtus alpha. De plus, l'extrémité de la tige est d'une longueur suffisante pour que cette partie puisse être saisie en main par l'utilisateur de l'ustensile de manière à ce que cette partie puisse servir de manche pour la rotation manuelle de l'ustensile autour d'un axe longitudinal de la partie restante de la tige. Une pièce circulaire ayant un axe qui est incliné par rapport à l'axe longitudinal de ladite tige, cet anneau est situé sur le côté adjacent de la première extrémité et présente un bord tranchant.

Afin que cette invention puisse être clairement mieux comprise et mise en application, elle sera entièrement décrite par un exemple avec les références qui accompagnent un dessin dans lequel la fig. 1 est une vue de profil de l'ustensile et la fig. 2 est une vue du bas vers la direction de la flèche A en fig. 1 de l'ustensile montré à cet égard.

En ce qui concerne le dessin, 10 représente l'ensemble de la tige allongée dont les dimensions transversales ne sont pas uniformes dans toute sa longueur et dont la coupe transversale est circulaire. La tige 10 qui est en acier inoxydable ou en acier chromé a une première extrémité 11 et une seconde extrémité 12, toutes deux ayant une forme arrondie. La partie extrême 13 de la tige est inclinée sur la seconde extrémité 12 par rapport à la partie restante suivant un angle obtus alpha de 160°. Cette partie 13 de la tige 10 est de taille augmentée graduellement au fur et à mesure que l'on se rapproche de l'extrémité 12 de plus cette partie 13 de la tige est d'une

35 longueur suffisante pour que cette partie 13 puisse être saisie en main par l'utilisateur de l'ustensile de manière à ce que cette partie 13 puisse servir de manche pour la rotation manuelle de l'ustensile autour d'un axe longitudinal 15 de la partie restante 14 de la tige 10.

Un élément à vis hélicoïdale 16, qui peut être un ressort hélicoïdal ordinaire, est
40 monté sur la partie restante sus-mentionnée 14 de la tige 10 entre la première extrémité 11 et la partie extrême 13 de la tige 10, l'élément à vis 16 étant fixé à la partie restante 14 de la tige 10, éventuellement par une soudure.

A l'extrémité de l'élément à vis 16, à distance de la première extrémité 11 de la tige 10, est également fixé à la partie restante 14 de la tige 10 un élément à anneau 18
45 doté d'une arête tranchante annulaire 19. L'élément à anneau 18 est disposé de manière à ce que son axe 20 (indiqué à la Fig. 2) corresponde, à l'emplacement de l'élément à anneau 16.

Ainsi l'axe 20 de l'élément à anneau 18 est incliné par rapport à l'axe longitudinal 15 de la partie restante 14 de la tige 10. De plus, l'élément à anneau 18 est disposé de
50 manière à ce que l'arête coupante annulaire 19 se trouve sur le côté de l'élément à anneau 18 adjacent à la première extrémité 11 de la tige 10, facilitant son entrée dans la pomme de terre. Lorsque la partie restante 14 de la tige 10 est poussée dans la pomme de terre par une force manuelle appliquée sur la partie extrême 13 de la tige 10, l'ustensile tourne suivant un axe longitudinal 15 de la partie restante 14 de la tige
55 par la force manuelle appliquée sur sa partie extrême 13.

L'élément à vis 16, au moment où il entre et passe à travers la pomme de terre sert de guide pour assurer que l'arête coupante 19 de l'élément à anneau 18 entre en contact et coupe à l'intérieur de la pomme de terre. Comme il est décrit ci-dessus, l'élément à anneau 18 doit alors suivre un mouvement suivant le sens de son axe 20.

60 Au moment où l'élément à anneau 18 est poussé de la manière susmentionnée à travers la pomme de terre, il découpe un noyau hélicoïdal. Une fois que l'élément à anneau 18 est totalement passé au travers de la pomme de terre, l'ustensile est retiré de la pomme de terre par un mouvement continu dans le même sens, moment pendant lequel une partie de la portion restante 14 de la tige 10 entre l'élément à
65 anneau 18 et la partie extrême 13 de la tige 10, ainsi que la partie extrême 13, passe à travers la pomme de terre. En ce cas, l'angle obtus alpha formé par la partie extrême 13 de la tige 10 et la partie 14 permet immédiatement de réaliser l'opération susmentionnée.

Enfin, le couteau hélicoïdal coupe à travers la pomme de terre et le noyau est retiré
70 du reste de la pomme en saisissant par exemple une extrémité de ce noyau coupé
hélicoïdalement entre ses doigts et en tournant la pomme de terre dans le bon sens, le
résultat de cette manipulation permet d'obtenir un vidé de pomme de terre et ce que
l'on ressort se présente sous forme torsadée.

Comme on le verra, cette invention crée un ustensile permettant d'évider
75 manuellement les pommes de terre. Cet ustensile est de construction simple et est
donc relativement peu onéreux à fabriquer.

REVENDICATIONS

5 Ustensile manuel permettant d'évider les pommes de terre, comprenant une tige allongée dont les dimensions transversales ne sont pas uniformes sur toute sa longueur, doté aux deux extrémités d'une partie extrême de la tige. La deuxième partie extrême étant inclinée suivant un angle obtus par rapport au reste de la tige, étant d'une plus grosse épaisseur et étant d'une longueur suffisante pour servir de manche pour faciliter la rotation manuelle de l'ustensile autour de l'axe longitudinal du dit restant de la tige, un élément à anneau ayant un axe incliné
10 par rapport à l'axe longitudinal du reste de la tige, attaché au restant de la tige et présentant sur un de ses côtés, près de la première extrémité de la tige, un ciseau annulaire.

Suivant la déclaration 1, ustensile auquel un élément à vis hélicoïdal est fixé au
15 restant de la tige entre la première extrémité de la tige et l'élément à anneau, l'élément à anneau étant disposé à l'extrémité de l'élément à vis, à distance de la première extrémité de la tige et l'axe de l'élément à anneau correspondant à l'emplacement de l'élément à anneau, au sens de la trajectoire hélicoïdale définie par l'élément à vis.

20 Suivant les déclarations 1 et 2, ustensile dans lequel l'angle obtus formé par la dite partie extrême de la tige et le reste est d'environ 160°.

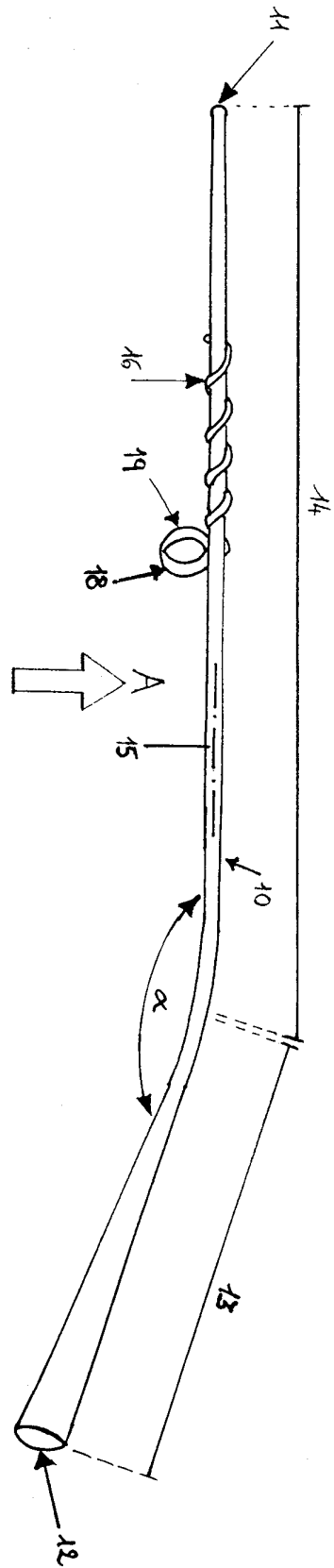


FIG. 1

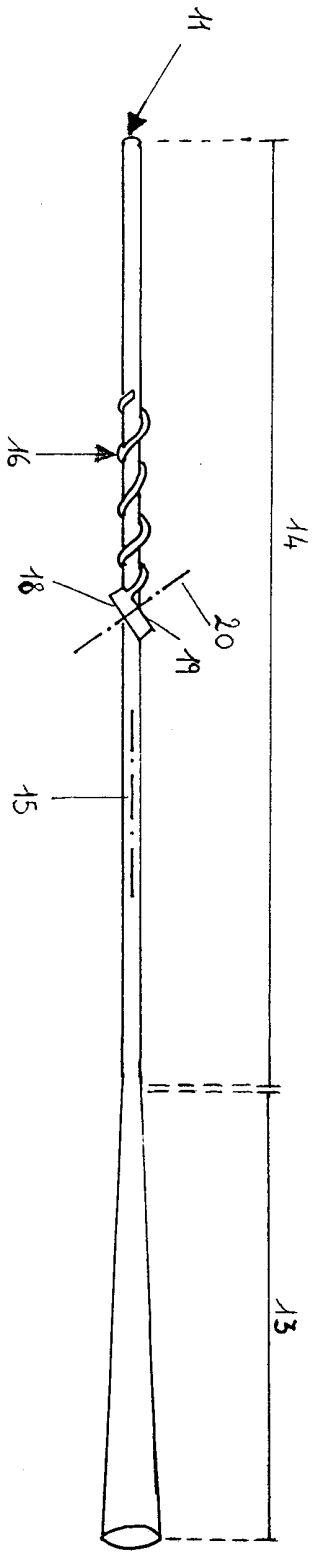


FIG. 2

1. RESUME

LE CREUSE POMME DE TERRE.

5 Le creuse pomme de terre est un ustensile simple et donc **peu onéreux**, facile à manier, permettant de creuser les pommes de terre. L'ustensile est composé d'une tige de forme allongée à section transversale circulaire dans toute sa longueur, l'une des extrémités de la tige étant inclinée suivant un angle obtus par rapport au reste de la tige et étant d'une longueur suffisante pour servir de manche pour une rotation
10 manuelle de l'ustensile autour de l'axe longitudinal de la portion restante de la tige. Une vis hélicoïdale est attachée à la partie restante de la tige pour guider le mouvement de l'ustensile suivant une trajectoire hélicoïdale sur la pomme de terre, un élément à anneau étant muni d'une arête coupante attachée à la partie restante de la tige à l'extrémité de l'élément à vis à côté de la partie inclinée de la tige, l'axe de
15 l'élément à anneau suivant plus ou moins le sens de la trajectoire hélicoïdale définie par l'élément à vis de telle sorte que pendant le mouvement de l'ustensile dans la pomme de terre, l'élément à anneau découpe dans celle-ci un noyau que l'on peut ensuite retirer.